

Demande d'adhésion au prélèvement automatique
Redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères

Agrafer le RIB ici

Ce document est à retourner impérativement complété, daté, signé et accompagné d'un R.I.B/R.I.P.

La demande de prélèvement automatique doit être effectuée avant le 31 janvier au plus tard pour un début de prélèvement au 15 mars de l'année en cours.

- Prélèvement en 10 fois Prélèvement à l'échéance
 J'ai changé de coordonnées bancaires

Je soussigné :

Demeurant :

Téléphone :

Demande le prélèvement sur mon compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne des redevances d'enlèvement des ordures ménagères émises à mon nom par la Communauté de Communes du Saulnois. Ces prélèvements pourront avoir lieu jusqu'à révocation expresse de ma part. Cependant, tout rejet de prélèvement, pour insuffisance d'approvisionnement, entraîne l'annulation du prélèvement. En cas de changement de coordonnées bancaires, je m'engage à prévenir le service redevance au moins un mois avant la prochaine date de prélèvement.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à exécuter sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les ordres de débit ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un débit, je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

480193

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

Communauté de Communes du Saulnois
14 ter place de la Saline
57170 CHATEAU-SALINS

COMPTE A DEBITER :

FR _ _ _ _ _

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER :

A :

le :

Signature :

Merci de renvoyer cet imprimé au créancier (C.C.S.) en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.)

Adresse postale :
14 Ter, Place de la Saline
57170 CHATEAU-SALINS

Bureaux :
Centre technique Communautaire
Zone d'activité
57170 MORVILLE-LES-VIC
Tel : 03 87 05 24 36
dechets@cc-saulnois.fr

- **Mode de prélèvements proposés :**

- Prélèvement à l'échéance :

Prélèvement au semestre sur votre compte bancaire à terme échu.

Dates prévisionnelles de prélèvement : les dates sont indiquées sur la facture qui est envoyée 3 semaines avant le prélèvement

- Prélèvement annuel :

- ✓ Prélèvement de l'abonnement de la RI (part fixe comprenant 12 levées) :

10 prélèvements sur votre compte bancaire, d'un montant unitaire d'1/10ème de l'abonnement de la RI pour l'année. Date prévisionnelle de prélèvement : vers le 15 de chaque mois, du mois de mars au mois de décembre de l'année N

- ✓ Prélèvement de la part variable de la RI (levées supérieures aux 12 incluses dans l'abonnement) :

1 prélèvement vers le 15 du mois de février de l'année N+1 en cas de levées supplémentaires

- **Vous changez d'adresse ou de situation familiale, vous souhaitez renoncer au prélèvement :**

Vous devez informer le service déchets ménagers par téléphone au 03.87.05.24.36, par mail dechets@cc-saulnois.fr ou par courrier.

- **Vous changez de compte bancaire :**

Vous devez signer une nouvelle autorisation de prélèvement sur votre nouveau compte. Pour cela, contactez le service déchets ménagers ou téléchargez le formulaire disponible sur le site internet www.cc-saulnois.fr. Tout changement de coordonnées bancaires est pris en compte le mois suivant la réception de la nouvelle demande de prélèvement.

- **Echéances impayées :**

Si un prélèvement ne peut pas être effectué à cause d'une insuffisance de provision sur votre compte ou d'un autre motif, vous recevrez une lettre de rappel émanant de la Trésorerie de Château Salins. En cas de deuxième incident de paiement dans l'année, vous perdrez le bénéfice du prélèvement annuel. Vous recevrez alors une facture correspondant au solde restant.

- **Où vous renseigner :**

Communauté de Communes du Saulnois
Service « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères »
Bureaux : Centre technique communautaire - zone d'activité - 57170 Morville-lès-Vic
Adresse postale : 14 ter place de la Saline - BP54 - 57170 Château-Salins
Tél : 03.87.05.24.36
Mail : dechets@cc-saulnois.fr
Site web: www.cc-saulnois.fr/dechets